

## INTERGLOBAL

AGENT ORANGE

# Cinquante ans après

Interview par courriel : Rochard Gaf.

**Invitée au Festival des droits humains le 12 décembre, la Française d'origine vietnamienne Tran To Nga répond aux questions du woxx.**

**woxx :** Vous souvenez-vous de votre premier contact avec l'agent orange ?

**Tran To Nga :** On l'appelait à cette époque « défoliant », et on ne connaissait son effet ravageur que sur la végétation. Les feuilles tombaient des arbres dès le lendemain de l'épandage, et en une semaine, toute la région devenait morte, les arbres nus, les herbes au ras du sol disparaissaient. Les êtres humains commençaient à tousser dès qu'ils recevaient directement ou indirectement la poudre, des démangeaisons surgissaient et dans beaucoup de cas des infections cutanées commençaient à gêner la vie quotidienne. Mais, dans notre existence maquisarde, on pensait plutôt au manque de bonnes conditions de vie qu'à l'effet de ce désherbant. Mon premier contact avec la dioxine s'est déroulé tout simplement de cette façon : de mon refuge, je regardais avec curiosité l'avion qui nous survolait et qui laissait derrière lui une traînée de poudre qui m'enveloppait et qui me suffoquait. Je me lavais et l'incident était vite oublié parmi tant d'autres.

**Quels ont été les effets sur vous... ?**

Je travaillais à l'Agence de presse du Front national de libération du Sud-Vietnam. On était en pleine période de guerre, les journalistes devaient naturellement couvrir les combats et les actualités concernant la résistance. Pour cette raison, nous étions souvent sur le chemin des batailles, dans des régions où l'armée américaine concentrait ses épandages de défoliants qui, en vérité, contenaient une très forte dose de dioxine. Les survivants de retour du front commençaient à tomber malades de toutes sortes de pathologies, notamment le cancer, la tuberculose, les affections du foie. Les décès ont été nombreux, même s'ils ont eu lieu des années après la guerre. Actuellement, je suis l'une des rares journalistes de

guerre encore vivante parmi ceux de ma génération.

**... et sur votre famille ?**

À mon retour du Congrès des héros de l'armée de la libération du Sud-Vietnam, je suis tombée gravement malade d'une tuberculose pulmonaire accompagnée de crises cardiaques et de la gale. En 1968, ma première fille Kieu Viet Hai est née avec une malformation du cœur ; elle n'a pu vivre que 17 mois, condamnée d'avance. En 1971, ma deuxième fille Kieu Viet Hong est née aussi dans le maquis et est vite devenue asthmatique - une maladie présente sur la liste des 17 pathologies reconnues officiellement comme ayant un lien avec la dioxine. Des médecins australiens viennent de découvrir une malformation de la colonne vertébrale à la naissance. En 1974, ma troisième fille Kieu Viet Lien est née en prison et a, quant à elle, une malformation du cœur.

**Existe-t-il actuellement des données sur combien de personnes au Vietnam sont également concernées ?**

Pendant des décennies, je me suis toujours reproché d'avoir causé la mort de ma Viet Hai, et j'ai imputé les maladies de Viet Hong à mon engagement dans la libération de mon pays dans des



PHOTO: PRIVÉE

Née en 1942 dans le delta du Mékong, au sud du pays, Tran To Nga grandit à Saïgon dans une famille de patriotes et s'implique dans la lutte pour la libération de son pays.

conditions très difficiles d'un point de vue sanitaire et nutritionnel. Assez tard, en 2008, j'ai rencontré d'autres victimes qui présentaient des similitudes avec mon cas. C'est là que j'ai commencé à mettre mes doutes au grand jour, et les résultats de mes analyses de sang réalisées par un laboratoire ont confirmé le diagnostic : la dioxine est le vrai criminel. L'agent orange fait ses ravages sur la quatrième génération maintenant. Nous comptons au moins quatre millions de victimes au Vietnam. Et il ne

faut pas oublier que les terres du sud du pays restent empoisonnées. Il faudra beaucoup de moyens pour les assainir.

**Comment avez-vous pu constituer un dossier assez solide pour aller en justice contre 26 sociétés ?**

Depuis plus de sept ans, des avocats du cabinet parisien Bourdon & Forestier, William Bourdon, Amélie Lefebvre et Bernard Repolt, s'investissent sans honoraires ni reconnaissance. Grâce aux témoignages de mes anciens camarades de la résistance, eux aussi victimes de la dioxine, l'effet de l'agent orange a pu être documenté. Sans le soutien moral et financier de tous les amis en France, au Vietnam et dans d'autres pays, comme aujourd'hui le Luxembourg, cela aurait été difficile.

**Parmi vos adversaires, il y a des noms comme Monsanto et Dow Chemical. Comment voyez-vous vos chances ?**

Après avoir assigné 26 firmes impliquées dans la production et la commercialisation de l'agent orange, le procès s'est ouvert à Paris en avril 2015, avec six séances jusqu'à l'été dernier. La prochaine échéance sera le 15 décembre, date à laquelle le calendrier des plaidoiries sera établi. Le plus important est de relayer cette affaire et d'éviter que le drame de l'agent orange soit oublié et reste impuni. Je pourrais citer le message d'une amie : 'Chère grande sœur, comme tu me l'as demandé, je relaie au plus grand nombre possible les informations que tu me donnes sur tes rendez-vous avec la presse, les radios, tes lecteurs, afin que ton combat touche le plus grand nombre.' L'agent orange d'aujourd'hui, ce sont les pesticides et les OGM qui font leurs ravages parmi les humains et l'environnement. Et ce n'est peut-être pas un hasard si l'on retrouve en partie les mêmes sociétés dans les combats actuels.

## Procès à Paris

Le procès que Tran To Nga a pu tenter contre 26 sociétés américaines est possible grâce à une promesse (tenue !) du candidat à la présidence française François Hollande : en février 2013, le Parlement français restaure la compétence du juge français en matière de droit international. Ainsi, l'ouverture d'une procédure par une victime ayant la nationalité française pour un tort extraterritorial commis par un tiers étranger n'est plus empêchée. La victime du défoliant « agent orange », utilisé il y a maintenant un demi-siècle par les Américains lors de la guerre du Vietnam, porte donc plainte en 2015 au tribunal civil de Paris contre les compagnies chimiques étasuniennes ayant fabriqué et fourni l'agent orange en pleine connaissance de son « exceptionnelle toxicité », selon l'expression écrite, datée du 24 juin 1965, d'un des principaux fournisseurs, Dow Chemical, dont le chiffre d'affaires dépassait il y a encore peu de temps le PIB du Vietnam.

Tran To Nga donnera une **conférence** ce **lundi 12 décembre à 19h30** à l'auditorium de la Banque de Luxembourg dans le cadre du Festival des droits humains.